



Population : 31,17 millions d'habitants
Superficie du Pays : 322 462 km²
Langues officielles : Français

Année de création du Conseil :

Année d'adhésion à l'UCESA :

Contact : Angle Boulevard Carde / Av. Terrasson de Fougères Abidjan

Tel : +225 27 20 25 02 00

Email : cesec@lecesec.ci

Missions

Conformément à l'article 163 de la Constitution, le CESEC donne son avis sur :

- Les projets de loi, d'ordonnance ou de décret qui lui sont soumis ;
- Les propositions de loi qui lui sont soumises ;
- Les projets de loi de programme à caractère économique, social, environnemental et culturel ;
- Tout problème à caractère économique, social, environnemental et culturel.

Organigramme

Le Conseil est composé de quatre organes :

- Le président,
- L'assemblée générale,
- Le bureau,
- Les commissions.

Composition

- Le président du Conseil est : Nommé par décret du chef d'Etat,
- Mandat du président : 5 ans, renouvelable sans limitation précise,
- Le nombre de vice-présidents siégeant au sein du Conseil : 6
- Le nombre de conseillers siégeant au sein du Conseil : 120
- Nomination du secrétaire général du Conseil : Nommé par décret du chef de l'Etat.

Partenariats

Utilité des partenariats :

- accès à du financement : oui
- conduite de projets, d'actions communes : oui
- Organisation d'évènements conjoints : oui
- Partage de bonnes pratiques : oui
- Accès à des données scientifiques, des rapports d'experts : oui
- Dons de moyens techniques : logiciels, ordinateurs, serveurs : non

Les partenaires et affiliations actuels :

- UCESA
- AICESIS
- UCESIF

Président du Conseil Eugène Aka Aouélé 2021 - ...

- Titulaire d'un doctorat d'Etat en pharmacie depuis 1972, et d'un diplôme en Administration des entreprises de l'institut d'administration d'entreprise de l'UFR de Caen ;
- Il a occupé des postes à responsabilité dans plusieurs entreprises en Côte d'Ivoire et à l'extérieur (Pharmafinance, Haute-Automobile, Ecobank-CI, etc.) ;
- Président du Conseil Régional du Sud-Comoé depuis 2013 ;
- Il a occupé le poste de député (1995 à 2021) et vice-président de l'Assemblée nationale (2012 à 2018), de Ministre de la santé et de l'hygiène publique (2010, 2018 à 2021).

Financement

Budget de l'Etat

Fonctionnement

Le conseil :

- A la capacité de s'auto-saisir sur les sujets de son choix,
- Peut être saisi par le chef de l'Etat,
- Par l'Assemblée nationale et le Sénat.

Fréquence des réunions du conseil : au moins quatre fois par an,

Existence d'un règlement intérieur : oui

Communication des décisions ou des activités au public :

- A la radio,
- A la télévision,
- Sur le site internet du Conseil (<https://lecesec.gouv.ci/travaux/sous-categorie/4>),
- Sur le compte Facebook, X du Conseil,
- Par transmission direct à qui de droit.

Consultation de la société

La société civile a ses représentants au Conseil Economique et Social.

- Edifice dédié pour ses bureaux : oui
- Site internet : oui
- Page Facebook : oui
- Compte Instagram : non
- Compte X : oui
- Intranet : oui
- Serveur sécurisé : non
- Compte de messagerie officiel et privé : oui

Comités et commissions

Les commissions permanentes du CESEC sont les suivantes :

- La commission des affaires économiques et financières,
- La commission des affaires agricoles et domaniales,
- La commission des affaires sociales et culturelles,
- La commission de l'environnement et de la qualité de vie,
- La commission de la communication et des nouvelles technologies.

Fréquence des réunions de ces commissions : quatre fois par an.

